2379 - Modalité de réglement d’un crédit à intérêt après la mort du débiteur

question

Question : Mon père est décédé récemment après avoir emprunté une importante somme destinée au réglement d’affaires urgentes . Le prêt assorti d’intérêts n’a pas pu être remboursé avant le décés du débiteur , et , nous, ses enfants, ne possédons pas actuellement de quoi régler cette dette. Que devons-nous faire? Nous espérons obtenir une réponse le plus rapidement possible étant donné l’inquiétude que cette question m’inspire.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Vous devez , par piété fliale , vous efforcer de payer la dette de votre père; essayez en même temps de ne rembourser que le montant de la dette , sans les intérêts. Sermonez les créditeurs et conseillez-les de se contenter du capital , négociez et marchandez afin qu’ils ne recupèrent que leur capital , sans léser ni être eux-mêmes lésées. Implorez le pardon et la miséricorde pour le défunt.